

## INFOS BRÈVES

Suite aux diverses annonces de diminution des dotations aux Communes, de la disparition des aides parlementaires et de la suppression des emplois AIDES, le 16 août 2017 j'adressais un courrier à Madame la Députée de notre Circonscription.

Le 29 septembre dernier une rencontre en Mairie était organisée.

Au cours de cette visite, nous avons exposé nos difficultés et fait part de nos inquiétudes quant à l'avenir de notre ruralité et à la réalisation de nos projets.

Madame la Députée s'est montrée attentive à nos préoccupations et nous a promis des réponses à nos interrogations qu'elles soient en matière de soutien financier de nos projets ou de maintien de nos emplois AIDES. Nous sommes confiants du respect des engagements de cette Parlementaire mais nous restons attentifs.

Concernant les contrats AIDES, 10 agents sont employés :

- 7 aux services techniques
- 2 à l'entretien des locaux
- 1 pour l'accompagnement à la cantine et au service administratif de la Mairie

ce qui représente 200 heures de travail hebdomadaire pour un coût global mensuel d'environ 2700 €.

Si ces contrats n'étaient plus reconduits, l'impact pour la Collectivité serait dramatique.

En effet, pour pallier à cette suppression, il conviendrait de procéder à l'embauche de 6 agents pour un coût mensuel de 12 000 € (salaires + charges).

Les finances de notre village ne sauraient soutenir une telle charge sans une augmentation importante de l'imposition locale. Hypothèse que je ne peux envisager.

### LA VIE DU VILLAGE

- Dimanche 15 octobre : FETE LOCALE – DUCASSE D'OCTOBRE
  - o brocante de 8 H 00 à 17 H 00 organisée par les Anciens Sapeurs-Pompiers
  - o concert de l'Harmonie « La Concorde » à 17 H 00 au Foyer Rural et remise des récompenses du concours de ballons
- Lundi 16 octobre : utilisation des tickets de manège offerts par la Commune et remis par les Directrices d'écoles aux élèves,
- Samedi 21 et Dimanche 22 octobre :
  - o Exposition organisée par l'association « Aglaé au Fil du Temps », au Foyer Rural de 10 H à 12 H et de 14 H à 18 H sur le thème du travail du lin et la vie au village au cours des XVIIIème et XIXème siècles

### INFORMATION

Madame CATTELOT, Députée de la 12<sup>ème</sup> Circonscription fera une permanence en Mairie de Solesmes ce vendredi 13 octobre de 14H30 à 17H30

Très cordialement

**Le Maire**